



Comité Départemental du Jeu d'Echecs des Landes

Championnat Individuel des Landes

1. Organisation

Un Championnat Individuel des Landes sera organisé tous les ans. Son organisation peut être confiée à un club landais.

Le championnat sera homologué pour le classement rapide.

2. Règles

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE, en particulier celles du jeu rapide.

3. Appariement

Les appariements se font au Système Suisse intégral en 5 rondes.

4. Cadence

La cadence de jeux de 25min KO ou 20 min + 5sec/coups, au choix de l'organisateur.

5. Inscriptions

Un droit d'inscription peut être demandé par l'organisateur. En ce cas, celui-ci ne peut excéder les 10 €. Un quart des droits d'inscriptions devra revenir au Comité Départemental.

Seuls les joueurs landais peuvent participer au championnat individuel des Landes.

Si l'organisateur limite le nombre de joueur, chaque club a le droit d'inscrire au minimum 5 joueurs.

6. Départage

Les départages utilisés seront :

1. Kashdan,
2. Buchholz,
3. Performance.

7. Arbitrage

L'arbitre devra être un AF3 ou plus.

8. Jury d'appel

Le jury d'appel est composé des membres du comité directeur du CDJE40.